

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR.  
12 an. . . . . 30 fr.  
6 mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 9  
Poste:  
12 an. . . . . 35 fr.  
6 mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 9

Qu'on s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 MAI 1886

## A LA CHAMBRE.

Siège d'hier mardi. — Simple reprise de session. Cela n'a point la solennité d'une ouverture. Pas la moindre exhibition du vénérable Pierre Blanc. Pas le plus petit discours allobroge.

M. Floquet s'assoit au fauteuil présidentiel comme s'il l'avait quitté la veille, et, dans un speech préparatoire, ouvre la séance. Cependant la Chambre est houleuse. Depuis qu'ils se sont séparés, nos « honorables » — vieux style — ont mille choses à se dire. Ils s'abordent, se saluent, échangent de bonnes grosses poignées de mains, se demandent de leurs nouvelles. Ça et là, on remarque de petits conciliabules opportunistes et ministériels. La question des Princes! Au moyen de commissaires officieux, le gouvernement cherche à pressentir les dispositions de la majorité; et, de leurs côtés, les républicains et les démocrates s'observent, se questionnent, s'étudient avec défiance. On assure que le ministère branle au manège; ce qui est certain, c'est la manifestation d'un double courant, l'un favorable, l'autre hostile, soit à une fraction du Cabinet, soit au Cabinet tout entier.

En séance, M. de la Batie a combattu, avec beaucoup d'à-propos, une proposition tendant à la concession d'une indemnité aux conseillers généraux. Cette proposition a été écartée grâce à l'appoint des voix de la Droite.

En revanche, 336 républicains ont voté une seconde proposition de loi ayant pour objet d'assurer, à titre de récompense nationale, des pensions viagères aux survivants des blessés de février 1848, à leurs ascendants, à leurs veuves et à leurs orphelins.

Aux protestations de la Droite, les orateurs républicains — notamment le député-secrétaire Madier de Montjau (18,000 francs d'appointements parlementaires) — n'ont pas manqué d'opposer le milliard des émigrés et la restitution d'une partie des biens volés aux princes d'Orléans.

Le milliard des émigrés a été une des mesures les plus équitables et les plus politiques qui aient été prises par la Restauration. Quant à la restitution des biens confisqués à la famille d'Orléans, elle se présente elle aussi avec un caractère de justice qui ne permet pas de la confondre avec l'indemnité votée en faveur d'hommes qui n'ont d'autre titre à cette libéralité qu'une participation à l'émeute.

D'ailleurs, l'heure est-elle bien choisie pour venir tendre la main à la France écrasée sous le poids des impôts et plongée dans la misère? Ces considérations ont été vivement mises en lumière par MM. le duc de Bisaccia, Trubert et Paul de Cassagnac. La Gauche n'a pas manqué de rappeler les vieux griefs des légitimistes contre la Monarchie de Juillet. Qu'a-t-elle prouvé sinon la puissance du principe monarchique qui a réussi à dissiper les haines et à rallier toutes les fidélités autour de l'auguste héritier de Monsieur le Comte de Chambord?

Nous regrettons qu'un orateur de la Droite n'ait pas dégagé cette moralité qui, à notre sens, remplissait et dominait tout le débat.

Signalons le dépôt d'un projet de loi tendant à la désorganisation de l'armée et un interminable débat sur les livrets ouvriers. Des républicains nés farceurs proposent de rendre le livret facultatif et non plus obligatoire. Livret facultatif! qu'est-ce que ces mots veulent dire? S'il plait à un patron de ne pas accepter des ouvriers sans livret, à quoi la faculté de ne pas posséder un livret servira-t-elle au travailleur?

Un radical pourvu d'une tête d'artiste forain, M. Lyonnais, dénonce la duplicité des partisans de la proposition et réclame la suppression complète du livret, réclamation qui ne nous paraît pas avoir elle-même une importance bien pratique.

Qui de M. Lyonnais ou des apôtres du livret facultatif se moquent le plus agréablement du pauvre peuple? Question délicate. Voilà le bilan à peu près complet de cette première séance.

ment du pauvre peuple? Question délicate. Voilà le bilan à peu près complet de cette première séance.

## L'ÉLECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Le département d'Ille-et-Vilaine a procédé, dimanche, à l'élection d'un député. M. Carron, monarchiste, a été élu par 57,455 voix contre M. Martin, républicain radical, qui a obtenu 49,764 voix. Il s'agissait de remplacer M. Lelièvre, décédé, député républicain, qui avait été nommé au deuxième tour de scrutin, le 18 octobre de l'année dernière, par 63,947 voix, tandis que son adversaire monarchiste en obtenait 59,544. Au mois de février dernier, une élection avait lieu dans le même département pour remplacer M. de Lariboisière, démissionnaire. Les conservateurs s'abstinrent; le républicain, M. Le Hérisse, fut élu par 57,200 voix. Ainsi, depuis le mois de février, les républicains ont perdu dans l'Ille-et-Vilaine 7,500 voix, et depuis le mois d'octobre 13,500 voix. Voilà la réponse du corps électoral aux violences radicales, aux entreprises de la majorité républicaine contre les croyances du pays.

Les conservateurs ont le droit d'être fiers de cette élection, elle est la juste récompense de leurs efforts et de leur union.

C'est la première fois depuis les élections de 1871 que les conservateurs l'emportent au scrutin de liste dans ce département qui paraissait inféodé à la politique des Waldeck-Rousseau et des Martin-Feuillée. La victoire de M. Carron n'en est que plus significative et elle doit prouver aux républicains qu'ils auraient tort de penser que, depuis le mois d'octobre, leurs forces se sont accrues, parce que, à coup de scrutins frelatés et grâce à la pression officielle, ils sont parvenus à faire échouer les candidats dont les élections avaient été invalidées.

Au moment même où les électeurs de l'Ille-et-Vilaine déposaient dans l'urne leurs bulletins en faveur du conservateur, M. Develle, ministre de l'agriculture, disait

à Lille: « J'ai la ferme conviction de l'attachement de la démocratie rurale et urbaine au gouvernement. » Les officieux ont applaudi; il n'en a pas été tout à fait de même des électeurs qui votaient. Au discours ministériel, on a répondu par un vote qui prouve ce que valent les propos des ministres et ne semble pas démontrer que la conviction de M. Develle se base sur une connaissance bien réelle des véritables sentiments du pays.

## LE MARIAGE ROYAL

Lisbonne, 22 mai, soir.

Le temps s'est maintenu superbe toute la journée. Comme je vous le télégraphiais à la hâte ce matin, le premier cortège s'est formé au palais de Ajuda; dans le premier carrosse montent Sa Majesté le roi dom Luis, la reine, et M. le duc de Bragança. Les princes et les représentants des puissances prennent place dans les carrosses suivants. Le second cortège se forme au palais des Necessidades. Le premier carrosse, où prend place M<sup>me</sup> la princesse Amélie, est une magnifique voiture donnée par le pape Clément XI au roi Jean V.

Sur tout le parcours, la foule se presse aux fenêtres, sur les estrades et les échafaudages. Les acclamations ne discontinuent pas.

Leurs Majestés sont reçues par le cardinal patriarche. Près de l'autel, devant le chœur, est placé le trône où vont s'asseoir le roi et la reine, et les membres de la famille royale; en face, les sièges aux armes de France préparés pour Monsieur le comte de Paris, Madame la comtesse de Paris, les princes et princesses de leur famille; devant l'autel, les sièges de M. le duc de Bragança et de M<sup>me</sup> la princesse Amélie. L'église est décorée aux couleurs françaises et portugaises, des tribunes et des balcons l'entourent où prennent place les invités.

La messe a été dite et le mariage a été célébré par le cardinal patriarche. Au moment de la célébration du mariage, les clo-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

### PREMIÈRE PARTIE LA SENORITA

Fernande remarqua l'étrange sourire de don Ramon, l'éclat qui rayonnait entre ses paupières. Elle eut dit les yeux d'un loup regardant un agneau. Une autre fois, comme il l'avait laissée sortir avec Antonio, des cris aigus, s'élevant du fond d'un ravin que lui cachait la berge haute duquel on se trouvait engagé son cheval, frappèrent tout à coup ses oreilles. Par un brusque détour, elle bondit sur le talus. Elle aperçut, ou plutôt elle entrevit au loin, elle eut reconnu à travers des balliers, un homme qu'elle eut reconnu, et le plus près, dans la foule soulevée d'une sorte de jungle, Mignon, la pauvre Mignon, qui se roulait, qui se redressait, qui gémissait, comme affolée de désespoir. L'amazone, en un temps de galop, arriva près d'elle. Son désordre, sa pâleur, ses regards

étaient effrayants. Il y avait du sang sur sa joue, sur ses bras nus. Elle s'efforça vainement de parler, elle était muette et ne pouvait arracher de sa gorge que des sanglots. Une lettre et, plus loin, son enveloppe, tombées sans doute des vêtements du fugitif, gisaient aux pieds de sa victime, qui les ramassa vivement et les remit tour à tour à Fernande, comme avec l'espoir que celle-ci peut-être y trouverait une explication. En attendant l'effet de cette lecture, Mignon reculait haletante, indignée, toute honteuse et le visage enfoui dans ses deux mains.

La lettre, qui fut lue la première, ne contenait que ces quelques lignes:

« Perdu. Tout perdu. Renvoyez-moi de l'argent, de l'argent tout de suite ou vous savez... Sinon, j'en reviens, j'arrive et je parle. »

L'orthographe, l'écriture, étaient grossières, et décelaient la main d'une femme illettrée. Dans la signature, indéchiffable, on ne reconnaissait que ces deux majuscules: E. B.

Que signifiait cette énigme? Après avoir cherché vainement à comprendre, Fernande retourna, regarda l'enveloppe, et fit aussitôt un geste de surprise.

L'adresse était celle de don Ramon d'Avila. Elle voulut interroger de nouveau Mignon. Déjà la gitano avait disparu.

IX

MIGNON DE NAVARRE

Fernande s'en revint toute pensive. Ses yeux ne l'avaient donc pas trompée quand ils avaient cru reconnaître de loin Ramon d'Avila. C'était bien lui!

Pourquoi cette fuite? et pourquoi la colère, le désespoir de Mignon? Cette lettre, cette preuve trouvée dans l'herbe et que Fernande rapportait à sa ceinture ne lui expliquait rien, mais elle venait d'une autre femme et renfermait une menace... Qui donc l'avait écrite?

Assurément, notre héroïne n'était pas jalouse. Elle n'aimait pas son fiancé. Tout au contraire, elle se faisait violence pour ne plus le haïr.

Cependant, un certain malaise, l'aiguillon de la curiosité, tourmentaient son esprit.

Aux approches du bourg, elle rencontra, monté sur sa mule, le domestique servant de messager avec le bourg. Il mit pied à terre afin de saluer plus respectueusement la Senorita, lui demandant en outre ses commissions personnelles. Fernande avait besoin de quelques objets. Il tira son portefeuille pour en prendre note, et l'ouvrit juste à l'endroit où se trouvaient les lettres qu'il portait à la poste. Sur l'enveloppe de la première, elle reconnut l'écriture de don Ramon. Ces deux majuscules: E. B., frappèrent aussitôt son regard.

Tandis que le messager crayonnait sur la page adjacente, elle parvint à lire cette adresse: M<sup>me</sup> Eulalie Bourette, poste restante, à la Condamine de Monaco.

C'était la signature, déchiffrée maintenant, du billet mystérieux qu'elle rapportait à son tuteur.

Elle le fit demander, elle le lui présenta.

— Vous aviez perdu ceci? dit-elle.

Il eut un frissonnement, il pâlit; mais, prompt à se remettre:

— Insignifiant! dit-il en froissant le papier, qui disparut dans sa poche. Demande de secours... Une vieille solliciteuse insatiable. Vous savez, ces mendiants-là, moins on leur refuse et plus ils exigent... J'ai déjà répondu, merci!

Fernande dut se contenter de cette explication dissimulant un trouble qui ne lui avait pas échappé.

Elle désirait revoir Mignon, mais ne la retrouva pas.

Don Ramon avait annoncé son prochain départ. Il ne l'avança ni le recula. Pendant ces derniers jours, il radoucit encore sa parole et son regard. C'était vraiment un fiancé, des plus respectueux, des plus soumis. La domination que jusqu'alors il avait paru vouloir s'arroger sur l'avenir de Fernande n'était-elle pas une des principales causes de sa résistance obstinée? Elle commençait à fléchir. Sa mère le remarqua.

— C'est bien, dit-elle. Je vois avec plaisir que

ches sonnent, des salves d'artillerie de la place et des navires de la rade leur répondent.

Le duc de Bragança porte l'uniforme de capitaine d'artillerie; la princesse Amélie porte une robe de soie blanche montante et en dentelle; la comtesse de Paris, une robe en velours de Gènes frappé à traîne, et un corsage ruisselant de jais blanc; la reine Maria-Pia, une robe en velours bleu, brodée et garnie d'une guirlande de faille se détachant sur fond bleu, avec des fleurs de grenade.

Les dames portaient toutes des robes vertes aux couleurs de la Maison de Bragança. Le palais de Belem, qui n'est pas encore entièrement terminé, a l'aspect d'une habitation de plaisance.

Le jardin est magnifique. La terrasse, avec ses orangers et ses palmiers, donne sur le Tage.

La légation de France avait arboré le drapeau tricolore.

La princesse de Joinville a reçu hier, au palais des Necessidades, les félicitations de la colonie brésilienne.

Le club naval de Lisbonne, dont le duc de Bragança est le président, a organisé une grande manifestation.

Tous les yachts, chaloupes, bateaux à voiles et à rames, montés par les clubmen, se sont rendus vers quatre heures sur le Tage, dans la direction du palais de Belem, devant lequel ils resteront à l'ancre pendant quatre jours.

Ils illumineront chaque nuit.

Toute la ville, ce matin, était pavoisée.

Dans toutes les rues ont été dressés des tréteaux sur lesquels, pendant les quatre soirées de gala, joueront les musiques militaires et les fanfares populaires.

L'illumination principale aura lieu place du Commerce.

Tous les balcons et les croisées des ministères seront illuminés à giorno.

Il y aura sur la place 4,872 becs de gaz, répartis sur les divers candélabres.

Les grands bassins où auront lieu les joutes aquatiques comptent 200 becs de gaz.

L'arc de triomphe sera également illuminé et orné de fleurs, et toutes les rues, en dehors des illuminations particulières, auront une double guirlande de lanternes vénitienes.

Tous les autres édifices publics et un grand nombre d'habitations privées offriront un brillant coup-d'œil.

L'illumination de l'Hôtel-de-Ville sera surtout remarquable.

Toutes les écoles municipales de Lisbonne et l'hôtel du conseil municipal seront brillamment décorés.

La représentation de gala donnée au théâtre de San-Carlos a été superbe. A chaque entr'acte, les assistants attendaient debout la rentrée du roi, de la reine et des princes dans la loge royale.

Au dernier acte d'*Atida*, le maire de Lisbonne, placé dans la loge voisine de la loge royale, s'est levé et a acclamé successivement le roi, la reine, le prince Amédée,

dans dix mois... car il ne s'en faut plus que de dix mois, chère fille, tu feras bonheur, et de bonne grâce, à l'échéance que j'ai souscrite en ton nom... Ma tâche sera remplie... Je me retirerai satisfaite aux Camaldules, en vous abandonnant les titres et les biens de notre famille qui se perpétuera dignement... Il sera le duc et toi la duchesse de Montmayor...

Elle ne protesta plus. L'éclair du triomphe avait brillé dans les yeux de don Ramon. S'emparant des derniers mots de la mère, il prit congé de la fille en lui laissant cet adieu :

— A bientôt, madame la duchesse.

Elle n'avait plus refusé la main qu'il lui présentait. Un semblant de sourire avait même effleuré les lèvres de Fernande. Appréhensions, répugnances passées, tristesse présente, elle refoulait au fond de son cœur tout ce qui porterait ombrage à l'épanouissement des visages dont elle était environnée. « Efforçons-nous, se disait-elle, d'être heureuse du bonheur des autres ! »

Il y a des apaisements, des consolations providentielles pour récompenser de tels sacrifices. Pendant un certain temps, elle se sentit rassérénée, presque confiante. Sa mère lui témoignait une tendresse jusqu'alors inconnue. Christine, la bonne Christine, l'encourageait de sa constante affection. Quelques semaines s'écoulèrent dans une quiétude absolue.

Monsieur le Comte de Paris, la princesse Amélie et les autres princes. Tous les assistants se sont levés et ont répété avec frénésie les acclamations.

L'enthousiasme était immense et le calme ne s'est rétabli qu'après plus de vingt minutes.

Le roi, la reine et les princes se sont levés alors pour partir et ont salué le public. L'assistance a fait une nouvelle et enthousiaste ovation à la famille royale.

A une heure, la représentation était terminée. Lisbonne était magnifiquement illuminé dans toutes les rues, depuis la rade jusqu'aux faubourgs.

La foule, dans la ville, était énorme, et partout la population portugaise exprimait sa profonde sympathie pour la France.

Un journal, le *Correio de Manhã*, a eu l'idée ingénieuse de souhaiter en français la bienvenue à la duchesse de Bragança. Voici le texte du passage principal de l'adresse qu'il publie en tête de ses colonnes :

« Vous aimerez, Madame, ce peuple que vous avez conquis d'un sourire comme vous avez conquis le cœur de notre prince royal. Si nous osons vous saluer dans la divine langue française, c'est pour vous dire qu'il n'y a ici que des échos sympathiques pour vous et pour la France, pour vous affirmer que nous sommes depuis longtemps habitués à nous réjouir de tout ce qui réjouit la France. Ce concert d'amour et de sympathie qui vous a entourée à votre départ vous accueille à votre arrivée, comme l'étoile du soir, que vous avez vue s'éteindre à l'horizon de la France, revient, étoile du matin, au ciel du Portugal, et vous couvre de ses rayons. Jadis, c'étaient les fées qui se penchaient sur le berceau des enfants pour les combler de leurs dons. Ces dons charmants, vous les avez trouvés en votre nom : Amélie ne résume-t-il pas ce qu'il y a de plus doux et de plus sublime dans un cœur d'épouse et de mère, de plus noble et de plus fier dans un cœur, dans un esprit de reine, puisque c'était, Altesse, le nom de votre bisseule ? Orléans ne signifie-t-il pas vaillance, génie, patriotisme ? Car vous êtes d'un sang dont la France, dans ses jours d'épreuve, a connu la couleur mieux encor que la source. »

M<sup>re</sup> le duc d'Aumale a quitté Lisbonne. Il rentre à Paris et s'arrêtera quelques heures seulement à Madrid.

Monsieur le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris et les Princes rentreront à Paris le 28 ou le 29 mai ; leur projet est d'être à Eu le 4<sup>er</sup> juin.

## Chronique générale.

### LE DÉSARMEMENT DE LA GRÈCE.

Le nouveau cabinet Tricoupsis a fait signer au roi Georges un décret de désarmement, qui a paru hier matin au journal officiel d'Athènes.

La señorita ne s'occupait plus que de bonnes œuvres, d'art et même de toilette. Elle se laissait parler de toutes les grâces de son sexe. Le jeune garçon s'était effacé pour faire place à la jeune fille, à la jeune femme, et, sous ce nouvel aspect, elle devenait plus charmante encore.

Parfois, cependant, le souvenir du passé lui revenait en mémoire. Elle se rappelait ses premières impressions à l'approche de celui qu'elle était condamnée à subir comme un maître, l'horreur instinctive qu'il lui inspirait, son scepticisme, son arrogance et ses cruautés. Elle frissonnait alors ; un écourement lui montait à la gorge ; ses yeux se fermaient comme pour ne plus voir l'avenir qui, de nouveau, l'épouvantait. Et puis cette scène du ravin ! Cette pauvre Mignon !

Durant tout le reste de l'hiver, elle la chercha vainement. Se cachait-elle ? Est-ce qu'elle l'évitait ? Pourquoi ?...

Un jour enfin, Fernande la rencontra, non plus courant et sautillant comme autrefois, mais étendue dans la bruyère à plat-ventre, le haut du corps soulevé sur les coudes, le menton dans les deux mains, immobile et rêvant. Un morne rêve, un accablement si profond, qu'elle ne paraissait pas même avoir entendu le bruit des sabots du cheval, parmi les cailloux du chemin.

(A suivre.)

### LA FOLIE D'UN SÉNATEUR

Les républicains dirigeants sont en train de devenir fous.

Ils ne rêvent que barrières pour empêcher leurs adversaires d'entrer dans l'arène parlementaire, et de muselières pour les empêcher de parler.

Quand on se trouve en présence d'une proposition tyrannique, absurde, contraire à l'honnêteté politique la plus vulgaire, une de ces propositions dont le public dit : — « Ah ! celle-là est forte, par exemple ! nous n'y aurions pas songé ! — on peut être sûr que cette proposition est née de la cervelle d'un républicain dirigeant.

Telle la proposition du sénateur opportuniste Bozérien.

Le candidat sénatorial Séblin, trop jeune de quelques semaines grâce à la hâte maligne du gouvernement à convoquer les électeurs, a déjà coûté, pour deux convocations, deux fois trente mille francs à l'État.

Et, si le Sénat l'invalidait, il coûterait encore une fois trente mille francs.

L'opportuniste Bozérien, dont l'imagination fut mise à mal par cette démonstration violente de l'opinion contre le cabinet de son cœur, vient d'accoucher de la folie suivante :

« Tout candidat qui se fera élire sénateur sans avoir l'âge, supportera les frais de l'élection avancés par l'État. »

C'est à en avoir mal au ventre de rire pendant quinze jours !

Eh ! citoyen Bozérien, votre proposition est incomplète. Achevez-donc ! Lâchez toutes grandes les écluses de votre folie, et dites :

« Si le candidat élu n'est pas bon pour payer les frais, l'État aura recours contre les électeurs sénatoriaux ; et si les électeurs sénatoriaux se dérobent, on imposera le département tout entier. »

Et, comme il y a un fil de logique même dans la folie, nous espérons bien que vous ajouterez à votre projet cet article qui en fera le chef-d'œuvre du genre :

« Supporteront également les frais avancés par l'État tous les candidats désagréables au gouvernement. »

\*\*\*

### ENCORE UN SIGNE DES TEMPS !

Pauvre grand homme ! s'écrie le *Gaulois* :

« Ayez donc écrit les *Misérables* et *Notre-Dame de Paris* ; soyez donc le poète de la *Légende des siècles* et des *Orientales* ; ayez donc été le plus obstiné proscrit du 2 Décembre... »

» Pour que le peuple de Paris aille de préférence soit au Derby de Chantilly, soit au carrousel des fêtes du Commerce et de l'Industrie, soit à la manifestation révolutionnaire du Père-Lachaise (mur des Fédérés), plutôt que de se rendre pieusement à votre demeure dernière et de déposer quelques fleurs sur les marches de ce Panthéon, arraché au culte divin, où vos dépouilles furent portées il y a un an, avec tant de solennité théâtrale ! »

Voilà ce que nous dirions à notre cher grand poète, à Victor Hugo, si, de sa demeure dernière, il pouvait entendre notre faible voix.

Si à Paris le *Gaulois* a constaté une pareille indifférence, à Tours, l'*Indépendant* a fait la même remarque !

Pas un député républicain, pas une notoriété du parti républicain n'a célébré cet anniversaire !

Quelques pauvres diables, animés de bonnes intentions, ont imaginé de faire une conférence commémorative ; mais il y assistait si peu de monde qu'on peut dire qu'elle est passée inaperçue !

Encore un signe des temps !

\*\*\*

### LA GRÈVE DE DECAZEVILLE.

Decazeville, 24 mai. — Le nommé Delsol, mineur et délégué de Firmy, a été mis en état d'arrestation à la suite d'une enquête du parquet.

Il est accusé d'être l'auteur principal ou tout au moins d'avoir pris une part considérable à l'attentat commis contre la maison du sieur Cavalé à l'aide d'une cartouche de dynamite.

Il sera sans doute transféré demain à la prison de Villefranche.

La forge a repris certains travaux.

Deux fabriques d'agglomérés sont en marche, et on a allumé les feux de la tôlerie.

405 ouvriers, y compris ceux de la menuiserie et de la chaudronnerie, ont travaillé 44 fours à pudler sont aussi rallumés seront en état de fonctionner vendredi prochain au plus tard.

Decazeville, 25 mai. — Une nouvelle explosion de dynamite a eu lieu à Peyronnet, près Bourran. La cartouche avait été placée extérieurement dans le tuyau de la cheminée d'une maison habitée par un mineur qui avait repris son travail. L'explosion n'a produit que des dégâts matériels sans importance.

Des pierres ont été jetées dans les fenêtres de maisons habitées par des ouvriers qui étaient également descendus dans les mines.

### LES TRENTE CADAVRES D'AUTUN

Le *Temps*, journal grave et qui, en qualité d'organe protestant, semblerait à une certaine réserve en pareille matière, raconte l'historiette suivante :

Une singulière découverte vient d'être faite à Autun (Saône-et-Loire), dans les bâtiments de l'ancien petit séminaire, ou l'on installe au moment une école d'enfants de troupe. Les ouvriers occupés aux travaux d'aménagement nécessaires en vue de la nouvelle destination des bâtiments ont trouvé, dans des cases pratiquées dans la paroi d'un caveau, environ trente cadavres, dont quelques-uns sont encore pourvus de cheveux et munis de leurs chaussures.

Une enquête est ouverte par les soins du préfet d'Autun.

L'excuse du *Temps*, c'est qu'il a emprunté cette bourde à un cenard qui s'appelle *Republique du Morvan*.

Le *Journal de Saône-et-Loire* s'égaie habituellement sur cette ridicule affaire.

Ces jours derniers, on criait par les rues d'Autun : « Demandez le numéro de la *Republique Morvan* ! » et on ajoutait : « Les infamies curées... cadavres trouvés au petit séminaire... Le public, effaré, redisait ces mots mystérieux : Cadavres trouvés au petit séminaire... chassés longs... une instruction se poursuit. Tout est dans le journal ! Grave ! très-grave ! Et les malins ajoutaient : C'étaient les professeurs tués les élèves... »

Et même quelqu'un aurait interpellé le fesseur du petit séminaire et ce dialogue eût été échangé :

— Savez-vous que de graves responsabilités pèsent sur vous : il paraît que vous vous êtes rassiez des élèves... »

— Oh ! pardon, monsieur, aurait répondu le jeune maître, ne m'accusez de rien, moi personnellement, je suis trop jeune ; je n'étais pas encore professeur, j'étais élève... je suis mécontent de ceux-ci qui ont été tués... mes parents ont jamais rien su.

Pour rassurer le journal de M. Héloïse nous lui apprendrons qu'il y avait dans la Révolution, une chapelle dans le Morvan de laquelle les Sulpiciens qui administraient le séminaire d'Autun enterraient les morts de leur Compagnie.

La *Republique du Morvan* et le *Temps* écho, ne sont d'ailleurs que des plagiaires.

En effet, « sous la Commune, un journal dont M. Rochefort pourroit, je crois, donner des nouvelles, annonçait qu'il avait découvert des cadavres sous les débris de l'église Saint-Ambroise ; c'étaient, dit-il, les victimes des prêtres. La vérité est qu'il avait mis au jour les ossements de personnes jadis ensevelies en cet endroit. »

Des scélérats comme Raoul Rigault et Descluze se faisaient un bonheur de payer ces ineptes mensonges avec les sous qu'ils montaient la tête aux brutes qui étaient sous leurs ordres et les préparatifs ainsi au massacre des otages.

Si le *Temps* est curieux de savoir les traces du *Mot d'Ordre* de la Commune nous permettra de ne pas lui en faire des compliments.

### LES TROUBLES DE TROYES

Un témoin oculaire écrit au *Journal de l'Aube* :

« Depuis une huitaine de jours, une centaine de voyous se proposent de rompre la prédication du Mois de Marie à Saint-Martin de Troyes ; jusqu'à présent ils avaient été maintenus par l'attitude ferme de MM. les vicaires et de quelques hommes de bonne volonté. Mais ces jours ils devenaient plus nombreux et plus audacieux. »

« Craignant des troubles, l'autorité municipale avait prévenu la police, qui tentait de faire une ronde, mais sans succès. »

« Hier, ne se sentant plus soutenu... »

voilà s'en donnerent à cœur joie. Les sifflements, les beuglements, les cris de chiens, de chats, d'animaux divers, entremêlés des cris de « Vive la République ! » retentirent à chaque instant dans l'église. Pour donner une idée des expressions choisies de ces messieurs, le mot « tais ta g... » fut adressé au prédicateur.

M. le prédicateur, gardant tout son sang-froid, s'arrêta en disant qu'il continuerait son sermon quand l'ordre serait rétabli. Alors un tumulte indescriptible s'ensuivit pendant cinq minutes au moins. Les perturbateurs ne se lassaient pas de vociférer ; enfin, un soldat arrêta un des chefs de bande ; il est bousculé et va même dégainer, mais quelques-uns de ses camarades l'en empêchent, le dégageant et remettent le voyou entre les mains des gendarmes.

Toutes les personnes qui entouraient le prédicateur au moment de sa sortie ont reçu plusieurs pierres ; à un moment donné, M. le curé de Saint-Martin, épuisé par l'âge, par l'émotion, par les coups déjà reçus et par une course précipitée, bien qu'il fût soutenu par un jeune homme, s'écria qu'il va tomber, et il tombe en effet. Un de nos amis, qui touchait déjà au presbytère, se précipite et a le bonheur de l'arracher à ces bêtes enragées, qui croyaient déjà tenir leur proie.

Heureusement la porte avait été ouverte par les premiers arrivants et on eut toutes les peines à la fermer à ces misérables qui, même, essayèrent de la forcer.

Le *Petit Troyen* raconte ce matin que l'individu arrêté a été immédiatement relâché, nous ne pouvons y croire. (Le fait est exact.)

Après cette arrestation, l'ordre se rétablit un peu. M. le prédicateur recommande le plus grand calme et achève son sermon. Comme à l'ordinaire, quelques interruptions se font encore entendre, mais tout alla bien jusqu'à la fin.

Sur la place de l'église, toute la lie de la population : Alphonse, repris de justice, s'étaient donné rendez-vous pour la sortie. Ce fut alors un spectacle lamentable. Les voyous formaient la haie, insultant et menaçant les fidèles, et surtout attendant le départ du clergé. C'était la proie guettée. Pourquoi faut-il dire ici que les représentants de l'autorité ont refusé d'accompagner le clergé jusqu'à la cure et ont répondu que cela ne les regardait pas ?

En voyant disparaître les gendarmes, la populace se précipite sur le clergé et sur les quelques hommes qui faisaient l'escorte, comme une meute affamée. Les cris : « A l'eau ! enlevez-le ! A mort les cléricaux ! » sont poussés. D'énormes pierres sont lancées ; un coup de feu retentit. Figurez-vous une immense ménagerie, mais sans dompteur, à l'heure du repas. Résultat : une dizaine de fidèles ont été blessés, quelques-uns assez grièvement.

Une heure après, le presbytère de Saint-Martin était encore assiégé, et on lançait encore des pierres dans le jardin et aux vitres des fenêtres.

Sur qui doit retomber la responsabilité de l'inertie des agents de la force publique en cette circonstance ? Faut-il l'attribuer aux ordres reçus, et verrait-on sans déplaisir massacrer quelques cléricaux qui ont encore l'audace d'aller à l'église ? Nous voulons bien croire que non. Mais si pareille scène de sauvagerie se reproduit et que nous ne trouvions pas plus de protecteurs dans l'autorité que ces jours-ci, eh bien ! je le déclare, nous ferons notre police nous-mêmes. Nous demanderons l'autorisation de porter des armes, et nous ferons feu sur le premier assaillant venu. Il est véritablement temps que les honnêtes gens se montent et que la canaille tremble. »

M. Jacques, ancien gardien de la paix, aujourd'hui garçon de recette, a reçu au sommet de la pommette droite un coup qui lui a fendu la chair et endommagé l'arcade sourcillière. Il est tombé raide.

Il n'est revenu à lui qu'au bout de vingt minutes. Pendant son évanouissement, les triètes sires, qui s'étaient mis une douzaine pour le frapper, criaient : « Achevez-le, achetez-le ! » Personne n'est venu au secours de ce digne homme, de cet honnête citoyen, qui, si le coup eût été porté deux centimètres plus haut, était mort.

M. le curé de Savière a été blessé à coups de pierres.

M. Rouget l'a été de même ; il garde encore la chambre.

M. le curé de Saint-Martin, que son grand âge empêche de courir, a été le but

de projectiles qui, heureusement, n'ont fait que l'effleurer.

Douze personnes ont été atteintes par les pierres lancées, mais leurs blessures sont légères.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 mai.

Une bonne animation continue à maintenir les cours des rentes et des valeurs de placement.

Les rentes françaises sont fermes : le 3 0/0 à 82.57, l'amortissable à 84.62, le 4 1/2 0/0 à 109.32.

Le Crédit Foncier cote 1,365. L'épargne ne choisit pas les obligations du Crédit Foncier seulement pour les chances de lots, mais surtout pour la sécurité dont elles jouissent et pour les facilités de libération. A ce double point de vue, les Foncières 1885 sont bien la titre qui convient le mieux pour l'emploi des petites économies.

Les actions de la Société Générale et de la Société des Dépôts et Comptes Courants sont très fermes.

La Banque d'Escompte est très demandée à 462.50.

Le Panama cote 455 fr.

Les actions des Chemins de fer sont très fermes. Le Nord particulièrement est très demandé.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### REMERCIEMENTS AUX MILITAIRES AYANT PRIS PART AU CARROUSEL

Au Conseil municipal de Paris, dans la séance de lundi 24 mai, MM. Desprès et Gaston Carle ont déposé la proposition suivante :

« Le Conseil adresse ses remerciements et ses félicitations aux officiers, soldats et élèves des Ecoles militaires supérieures qui les 21 et 23 mai ont pris part au Carrousel et qui ont contribué par leur présence à rehausser l'éclat des fêtes données par le Commerce parisien au bénéfice des pauvres de Paris. »

La proposition a été adoptée.

### Grandes fêtes vélocipédiques A ANGERS.

De grandes Fêtes Vélocipédiques sont organisées au Jardin du Mail, à Angers, par le Véloce-Club de cette ville, avec le concours et sous le patronage de la Municipalité, au profit de l'Institut Pasteur.

Judi 3 Juin 1886, à 2 heures : 1<sup>o</sup> Championnat de l'Ouest, distance 4,350 mètres (3 tours) ;

2<sup>o</sup> Courses de Bicycles réservées aux membres du V.-C.-A. ;

3<sup>o</sup> Course Régionale de Tricycles ; distance 4,450 mètres (1 tour) ;

4<sup>o</sup> Course de Monocycles ; distance 4,450 mètres (1 tour) ;

5<sup>o</sup> Grande Internationale « Bicycles » ; distance 5,800 mètres (4 tours) ;

6<sup>o</sup> Course de Sociables ; distance 4,450 mètres (1 tour) ;

7<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> Internationale « Bicycles » ;

8<sup>o</sup> Internationale « Tricycles » ; distance 4,450 mètres (1 tour) ;

9<sup>o</sup> Handicap ; distance 2,900 mètres (2 tours).

Dimanche 6 Juin 1886, de 4 heures à 5 heures, Course de fond ; la distance à parcourir pour être classé est de 80 kilomètres. Le soir, à 9 heures, distribution des prix.

### UN CENTENAIRE A NANTES.

Le nommé Joseph Martin, ancien maçon, né au Roc-Saint-André (Morbihan), est décédé le 20 mai, à Nantes, à la Maison de Saint-Joseph, à l'âge de 106 ans.

Ce brave homme était pensionnaire dans cette maison hospitalière depuis trois semaines seulement.

### LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La tribunal correctionnel de Mortagne (Orne) a rendu un jugement de nature à troubler les fonctions digestives de trois fortes têtes du parti républicain à Saint-Germain-de-Clairefeuille.

Un habitant de la commune, Auguste Romet, était mort, laissant une veuve et un fils élevé au grand séminaire de Chartres.

Le frère du défunt, Aimable Romet, exhiba, sur un chiffon de papier, un testament, dont la signature était plus que douteuse, par lequel Auguste Romet demandait à être enterré civilement ; la véracité du chiffon de papier était soutenue par deux

autres parents, Léon Simon et Goubier, marchands de fromages.

Flaçant un faux dans ce testament, le maire, en homme qui connaît sa responsabilité, refusa le permis d'inhumation ; les trois individus passèrent outre et, malgré les protestations de la veuve et du fils, enlevèrent le corps et le transportèrent au cimetière, suivis de frères et amis accourus des environs.

Une plainte fut adressée au parquet, et l'affaire est venue devant le tribunal.

Le procureur de la République a justement flétri l'inexcusable conduite des prévenus.

Afin d'assurer cette liberté de conscience invoquée par le défendeur, les trois prévenus ont été condamnés chacun en un mois de prison et solidairement en 450 fr. d'amende. (Union de la Sarthe.)

## Variétés.

### A propos des Carrousels

Vendredi et dimanche, les Parisiens en foule ont assisté à de brillants Carrousels au Champ-de-Mars.

L'Ecole de cavalerie s'est de nouveau distinguée dans l'exécution des brillants exercices que l'on admire chaque année à Saumur.

Depuis 1874, Paris avait été privé de ce gracieux et chatoyant spectacle, et nul doute que le Carrousel de 1886 ne reste célèbre dans les fastes de ces vraies fêtes hippiques, même à côté des célèbres Carrousels historiques que chacun connaît.

C'est là vraiment un merveilleux et magnifique spectacle, où la perfection de l'ensemble fait valoir la beauté des détails, où tout est combiné pour le plaisir des yeux et l'explosion des bravos.

On ne sait à vrai dire lequel admirer d'avantage : l'habileté et la hardiesse des cavaliers ou la docilité et l'intelligence des coursiers.

Le carrousel de Saumur, sous la direction de M. le lieutenant-colonel de Bellegarde, a, vendredi et dimanche, remporté le plus franc succès. Rien de pittoresque, disent nos confrères parisiens, comme ces uniformes élégants et variés, et ces diverses quadrilles où les couleurs bleu, jaune, rouge, noir et blanc se retrouvent à la fois sur le tapis de selle et dans la crinière des chevaux.

Le public des tribunes a pris un goût particulier aux bonds vraiment prodigieux des chevaux sauteurs.

Les sauts de haies ont été exécutés avec un ensemble et une perfection sans pareils.

Ce n'était pas la première fois que les écuyers et officiers de l'Ecole de Saumur offraient un carrousel à Paris. Tout le monde se rappelle notamment celui qui fut donné au Palais de l'Industrie — le maréchal de Mac-Mahon étant Président de la République — et qui provoqua tant d'enthousiasme.

A l'occasion des carrousels qui viennent d'avoir lieu, rappelons le premier voyage que firent les écuyers du manège de Saumur à Paris, alors que la Société hippique française n'avait encore que quelques mois d'existence.

L'Exposition du Palais des Champs-Élysées se termina, en 1866, par des fêtes équestres qui n'étaient pas des carrousels, mais des exercices de haute école et des exhibitions d'attelages et de chevaux primés.

On ne lira pas sans intérêt, à vingt ans de distance, le récit suivant des exercices de nos écuyers, extrait du *Petit Journal* portant la date du 24 avril 1866 :

..... Ce sont les officiers et sous-officiers, professeurs de l'Ecole de cavalerie de Saumur, qui ont presque seuls fait les frais de cette réunion. La pureté de leur méthode, la sûreté de leurs évolutions, leur ont valu de chaudes acclamations de la part d'un public d'élite. Ils ont pu voir qu'ils étaient appréciés par des connaisseurs ou tout au moins des amateurs éclairés.

Rendons compte avec quelques détails de la fête.

Elle a eu lieu hier (dimanche 22 avril 1866) dans la grande nef du palais de l'Exposition, que chacun connaît, et qui, dans toute son étendue, formait le plus beau manège qu'on pût désirer.

La musique des guides, placée à la galerie du premier étage, remplissait de ses fanfares les intervalles des divers exercices.

Tout d'abord ont circulé les chevaux attelés

primés par le jury, parmi lesquels on remarquait ceux du marquis d'Aligre et ceux de M. Johnston.

Bientôt arrivent les cavaliers de Saumur, dont l'entrée a fait sensation. Leur uniforme est à la fois gracieux et sévère : culotte blanche, bottes à l'écuyère, habit boutonné droit avec aiguillettes, épaulettes de leurs grades respectifs et chapeau à claques qu'ils portent en bataille et dont la forme est celle du fameux *petit chapeau* de Napoléon 1<sup>er</sup>.

Ce qu'on admire, c'est l'élégance de l'ensemble, c'est l'homogénéité du cheval et du cavalier qui ne font qu'un. Les exercices commencent et l'on est émerveillé de la précision, de la correction de manœuvres de ces douze cavaliers d'élite.

Les exercices se sont divisés en trois parties : D'abord une reprise de manège, puis des sauts de barrières et enfin des sauteurs en liberté. Après chaque exercice, les cavaliers rentraient dans les écuries pour changer de montures et ont ainsi présenté des chevaux de trois types très différents ayant des destinations spéciales.

La reprise de manège a été ouverte par le salut. Rien de gracieux et de noble comme ce salut. Les douze cavaliers arrivant en file, à une allure lente, font une demi-volte en face de la loge impériale, avancent encore un peu, puis, tous immobiles, se découvrent en prenant le chapeau par le sommet, le soulevant sans le renverser, puis l'abaissant au niveau de la cuisse. Le salut fait, les exercices commencent au trot, puis au galop : ce sont des cercles, des spirales, des S, des huit, etc. Peu à peu l'allure s'accélère, les évolutions s'étendent, et enfin, après une évolution à fond de train, les douze cavaliers font encore une volte vis-à-vis la loge d'apparat et accourent droit sur l'estrade, mais, à un signe, à un geste, s'arrêtent en ligne et, de nouveau froids et immobiles, répètent le salut.

Cette manœuvre imposante a fait le plus grand effet sur l'assistance. Les moins expérimentés des spectateurs comprenaient eux-mêmes quelle science il avait fallu déployer pour identifier ainsi la volonté de l'homme et l'action du cheval. De longs applaudissements ont accompagné les cavaliers à leur sortie.

Après un intermède musical, les voici de nouveau, toujours douze, avec des chevaux moins gracieux, mais plus vigoureux. On a placé des haies factices et nous voyons le *saut des barrières*. Les cavaliers se présentent d'abord à la file, puis par quatre de front, et franchissent les obstacles, peu élevés du reste, avec un ensemble parfait.

Voici la troisième partie. Les cavaliers ne sont plus douze, mais treize, le colonel L'Hotte se tenant en dehors pour commander les exercices.

Cette fois, les chevaux sont d'une force excessive ; ce sont les *sauteurs en liberté*. Les chevaux ont la crinière nattée de blanc, la queue nouée et rattachée à la selle. C'est un harnachement de la vieille école française : on croit voir un manège du temps de Louis XIV. Les cavaliers montent sans étriers.

Alors commencent des sauts simples et doubles, des ruades à huit pieds de haut, des cabrioles à désarçonner tous autres que les cavaliers de Saumur, collés à la selle par la seule pression des genoux.

Enfin les douze cavaliers se rangent en deux lignes et le colonel L'Hotte fait seul des exercices de haute-école qui conquièrent tous les suffrages. Il faut connaître un peu et même beaucoup l'équitation pour se rendre compte de la difficulté vaincue et apprécier à sa juste valeur la précision, l'assiette, la sûreté de ce cavalier hors ligne.

Pas un mouvement apparent ni des bras, ni des jambes, et le cheval obéissant à des pressions occultes exécute cent passes à la volonté du cavalier. C'est le chef-d'œuvre de l'équitation.

Pour terminer la journée, on a présenté la poste de l'Empereur qui a obtenu la médaille d'honneur. On a vu maintes fois, et toujours avec plaisir, cesattelages remarquables, non par leur prix, mais par leur ensemble, leur bel entretien et la tenue des hommes d'équipage.

C'était le premier concours de la Société hippique ; il y a donc eu quelques essais, quelques tâtonnements. On fera mieux encore, mais cette première tentative a certainement réussi. Nous adressons nos félicitations à M. le marquis de Mornay, président de la commission ; à M. Demarest, secrétaire, et à M. Camusat, directeur de l'Ecole de dressage de Sées, pour les soins éclairés qu'ils ont donnés à l'organisation des concours de chevaux de service français. MORTIMER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Société anonyme au Capital de 275,000 fr. — Siège social : Place du Palais-de-Justice, 19 bis, à TOURS (Ind.-et-L.). Conseil d'Administration : M. Ernest MAZERAU, imprimeur, Président du Conseil de Prud'hommes de l'arrondissement de Tours, Membre de la Chambre des Imprimeurs de France, Président. Membres : MM. Georges BOULAY, 33, rue de la Bin-faisance, à Paris; Emile CLERC, 14, avenue Mac-Mahon, à Paris; Louis DELAHAYE, négociant à Tours; Emile DUPRÉ, 20, rue Boccador, à Paris; Eugène FUSIL, propriétaire, à Tours; Félix MORIE, négociant, à Tours; PORCHEROT, ingénieur, à Saint-Cyr-sur-Loire; Frédéric de SOUBEYRAN, 4, rue Basliat, à Paris. Directeur : M. E.-L. NAZE, ingénieur - électricien. Commissaire de surveillance : M. LÉGER, licencié en droit, ancien secrétaire général de la mairie de Tours. Avocat-Conseil : M. E. CHAMBELLAN, agréé près le Tribunal de Commerce de Tours.

### EMISSION

de 1000 Actions de 500 fr. chacune Pour porter le capital social à 775,000 fr. (Décision de l'Assemblée générale du 25 mars 1886). Le capital nouveau permettra à la Société : 1° De faire l'installation des conducteurs aériens, autorisée par décision de M. le Ministre des Postes et Télégraphes, en date du 4 Mars dernier; Et 2° de pourvoir à l'alimentation de 7,000 lampes, en augmentant la force motrice de l'usine. La souscription sera ouverte du 25 au 30 Mai. On souscrit : à TOURS : au Siège de la Comp., 19 bis, place du Palais-de-Justice; chez MM. CELLERIN et CHATILLON, banquiers, rue Saint-Martin; à PARIS : à la Banq. d'Escompte de Paris, place Ventadour; à POITIERS : à la Banq. de Chinon et du Poitou; à NIORT : au Crédit des Deux-Sèvres; à CHINON : à la Banq. de Chinon et du Poitou. Chaque souscription devra être accompagnée du montant du premier versement, soit 125 francs par action. Les trois autres quarts seront payables, savoir : 125 fr. le 25 Juillet; 125 fr. le 25 Septembre; 125 fr. le 25 Novembre. Les demandes peuvent être adressées dès maintenant par correspondance : A TOURS, au Siège Social, 19 bis, Place du Palais-de-Justice, et à MM. CELLERIN et CHATILLON, banquiers, rue Saint-Martin; à PARIS, à la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### PETIT CHALET

Situé à la Croix-Cassée, près le pont du chemin de fer, commune de Villebernier, avec 30 ares environ de jardin bien planté. S'adresser, pour traiter, au notaire.

Étude de M. PASQUIER, notaire à Montsoreau.

### A VENDRE

1° Une BELLE MAISON d'habitation avec grand jardin, à Fontevault; 2° Une autre BELLE MAISON, à Candès, à quelques pas de la Vienne.

### A LOUER

Une BELLE et GRANDE MAISON avec jardin, à Souzay, sur la route et le bord de la Loire. (403)

Étude de M. BRAC, notaire à Saumur.

### VENTE

PAR ADJUDICATION, Pour entrer en jouissance à Noël 1886, Le dimanche 30 mai 1886, à une heure.

En l'étude de M. BRAC, notaire, d'une

### GRANDE MAISON DE COMMERCE

Sise à Saumur, rue St-Jean, Occupée par M. Grellet, tapissier, Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin. Mise à prix, 28,000 francs. Faculté de traiter avant l'adjudication. Facilités de paiement. S'adresser à M. BRAC, notaire.

### A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE A 2 kilomètres de Saumur, Sur les bords de la Loire. S'adresser à M. AUROYER, notaire à Saumur. (228)

### A AFFERMER

13 hectares de Terrain situés à Verrie, Entrée en jouissance à la Toussaint 1887. S'adresser à M. BOIVIN, à Milly.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887, MAISON Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15. S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A VENDRE une superbe JU-VIEUX MENT baie, âgée de 4 ans, taille 1<sup>m</sup>66, très-douce, se monte et s'attelle. S'adresser à M. de LÉPINE, aux Tilleuls, Dampierre (Maine-et-Loire). (397)

## Offres et Demandes

ASSOCIÉ est demandé de suite par Maison de Commerce d'un chef-lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire. — Affaires 50,000 fr. par an. — Bénéfices 19,000 fr. — S'adresser à M. LANGLOIS, expert-comptable à Saumur. (404)

ON DEMANDE une bonne femme de chambre sachant bien coudre et bien repasser. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux. S'adresser au bureau du journal.

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse. S'adresser au bureau du journal.

### A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur. ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

### MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

### LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS, 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES Venitiennes & Romaines

### VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR 2, place du Mouton, 2. Vente de ciment en gros et détail.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocaille à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'une, le prix est de 4 francs. Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

### A la Chatelaine

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M<sup>me</sup> veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

Thés

## CHOCOLAT

Qualité supérieure

## GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARBEAU-RATON, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (238)

### LES TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES

reconstituent le sang. Ce produit, le plus soigné et le meilleur des dépuratifs en usage, ordonné par tous les médecins, guérit radicalement les Maladies de la Peau, Dartres, Eczémas, Scrofules, Anémie, Maladies secrètes invétérées, etc. Il refait un sang nouveau, en donnant la vigueur et la santé aux enfants et aux personnes affaiblies. Une boîte: 3 fr. 50; pour un traitement complet (toute une saison): 12 fr. les 6 boîtes. Envoi franco s. mandat-poste. ESCROUZAILLES, Ph<sup>o</sup> à CAHORS (40).

Dépôt à Saumur: GABLIN.

SANS PALAIS

## DENTS

NI CROCHETS

## Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 MAI 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 47	82 70	Est	792 50	798 75	Obligations.			Gaz parisien	525	525
3 % amortissable	84 50	84 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1207 50	1205	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526	525	Est	393	392 50
3 % (nouveau)	81	81 85	Midi	1160	1165	— 1865, 4 %	526	529	Midi	391 25	392
4 1/2 %	105 70	106	Nord	1560	1570	— 1869, 3 %	411	409 50	Nord	399 25	399 75
4 1/2 % (nouveau)	169 35	169 37	Orléans	1318 75	1322 50	— 1871, 4 %	401	400 50	Orléans	394	393
Obligations du Trésor	515 59	516	Ouest	857 50	860	— 1875, 4 %	515	515	Ouest	392	392
Banque de France	4230	4265	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1452 50	— 1876, 4 %	516 50	516	Paris-Lyon-Méditerranée	391 50	391 50
Société Générale	457	457 50	Canal de Suez	2110	2112 50	Bons de liquid. Ville de Paris	525	526 50	Paris-Bourbonnais	391	393
Comptoir d'escompte	997 50	998 75	C. gén. Transatlantique	468 75	493 75	Obligations communales 1879	464	465	Canal de Suez	591	592
Crédit Lyonnais	525	522 50	Russe 5 0/0 1870	102	101	Obligat. foncières 1879 3 %	458 25	460			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1367 50	1368 75				Obligat. foncières 1883 3 %	382	383			
Crédit mobilier	210	207 50									

## CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR												
8 heures	8 minutes du matin	express-poste.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir									
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur	8 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil	8 17	12 09	8 14	4 44	
9	19	matin, omnibus-mixte.	Chacé	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 20	12 18	8 20	4 44	
1	25	soir,	Montreuil	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		Bourgueil	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur	9 13	1 25	7 15	4 44	
3	32	express.																									
7	15	oraniibus.																									
10	36	(s'arrête à Angers).																									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.												
8 heures	36 minutes du matin	direct-mixte.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir									
9	21	omnibus.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	8 40	4 44				
12	48	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 50	4 44				
4	44	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	8 11	3 11	5 41	9 51	Lernay	6 07	9 21	2 2	4 37	8 30	Arçay	8 37	3 4	10 11	Mirebeau	6 53	1 57	8 40	4 44				
7	4	omnibus (s'arr. à Tours)	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	3 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Neuville	7 50	3 53	8 42	4 44				
10	24	express-poste.	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	3 22	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 28	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	4 58	9 44	4 44				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.